Image not found or type unknown

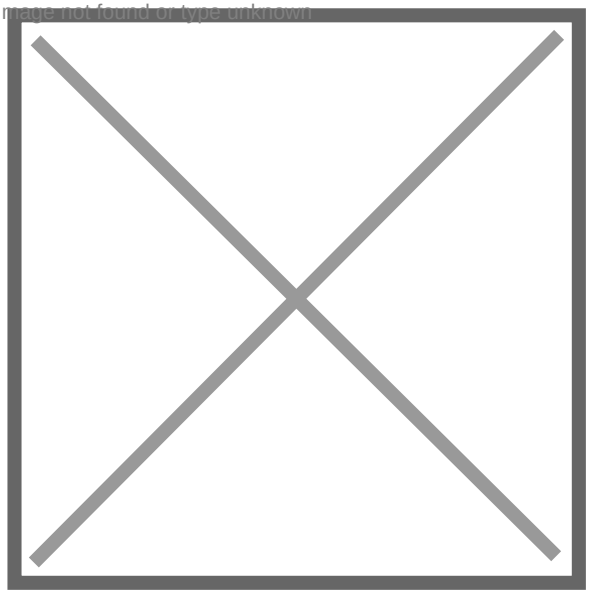

Membre du directoire vs. salariée membre du comité de direction

Par **gaelew_old**, le **11/06/2007** à **19:16**

bonjour

on me propose dans ma société de devenir "membre du directoire" : pouvez vous svp la signification de ce statut, la différnce avec une fonction de Comité de Direction et les risques & avantages de ce statut par rapport à mon statut de salariée / cadre dirigeant aujourd'hui ?

par ailleurs, faut il etre mandataire social pour devenir membre du Directoire ?

en outre une rémunération additionnelle est elle prévue et sous quelle forme (salaire, bonus, jetons de présence ... ?)

merci

bien cdt

GW

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés